

Conseil municipal du 05/12/2025

Le 05 décembre 2025, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : ANCELLIN Vincent, AUGUSTE Loïc, DUVAL Albert, HUMAIN Yannick, HUTTIN Pierre, HERMANT Philippe, TIRMARCHE Aurélie, SALIGOT Thérèse, COULANGE Enguerran, RICHARD Jean-Jacques.

Absents excusés : ALONSO Julie, BONNEAU Céline (procuration à HUTTIN Pierre), HICTER Jacques, HECQ Nicolas.

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie

Le Maire ouvre la séance à 20H30

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ⇒ D'approuver le procès-verbal du 24/10/2025
- ⇒ D'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur l'année 2024
- ⇒ D'approuver, avant la présentation au comité social territorial, le bilan des lignes directives présenté pour la commune.
- ⇒ De valider la décision modificative concernant le budget « Les Mésanges ».
- ⇒ D'approuver le rapport de gestion 2024 de XDEMAT.
- ⇒ De ne pas donner une suite favorable à la demande d'abatage des bouleaux situé « résidence du Moulin de Berlemon » formulé par un riverain.
- ⇒ D'émettre un avis favorable sur le devis SAUR concernant le renouvellement de la conduite d'eau et des branchements situés « Cité de l'amitié », et par conséquent de poursuivre l'étude de ces travaux.
- ⇒ De valider le devis de 6600 € TTC pour la création d'une nouvelle allée en cailloux au cimetière.

2. LE MAIRE INFORME :

- ⇒ Que lors de la conférence des Maires du 5 novembre 2025, il a été présenté les résultats de la caractérisation des ordures ménagères résiduelle et la hausse prévisionnelle de la taxe générale sur les activités polluantes pour les années futures.
- ⇒ Que le Président de la Communauté de Commune du Pays du Vermandois renonce au pouvoir de police spéciale.
- ⇒ Du courrier reçu de l'ADIM l'Association de défense des intérêts de Maissemy.
- ⇒ Que les travaux de réfection de la cuisine de l'appartement n° 1 rue de Picardie sont terminés.
- ⇒ Que la reprise des enrobés des trottoirs rue de la Liberté est faite.
- ⇒ De la signature de la convention avec le CEREMA est signée (diagnostic des bâtiments, étude et préconisations) pour un montant de 24 000 € TTC totalement pris en charge avec le dispositif « Village Avenir ».
- ⇒ Du remplacement des caméras de la salle polyvalente.

Prochaines dates à retenir :

- Noël des enfants le Samedi 13 décembre à 15h30.
- Repas des Ainés le dimanche 21 décembre à 12h.

Le maire
HUMAIN Yannick

Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie

Le Maire lève la séance à 21h50.

